

Madame, Monsieur,

Les **futurs médecins généralistes** doivent effectuer au cours de leur Diplôme d'Etudes Spécialisées de Médecine Générale, un **stage de six mois auprès d'un médecin généraliste agréé**.

Le Docteur :

a acquis le statut de Praticien Agréé - Maître de Stage des Universités, délivré par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'Université de Limoges.

A ce titre, il accueille :

L'interne :

Il (elle) sera présent(e) certains jours de la semaine pour une durée de 6 mois.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les modifications que la présence de cet interne de médecine générale pourrait entraîner.

La **présence de ce futur médecin n'est nullement obligatoire**. Vous pouvez demander qu'il (elle) ne participe pas à la consultation.

Conscients des efforts qui vous sont demandés, nous vous sommes très reconnaissants de participer à la formation professionnelle des médecins de demain.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pr Pierre-Yves ROBERT

Pr Nathalie DUMOITIER

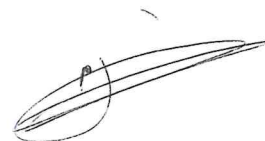
Dr Pierre-Jean BAUDOT



Doyen de la Faculté de
Médecine de Limoges



Directrice du Département de
Médecine Générale



Président du Collège des
Généralistes Enseignants